

A

**CONVOCAATION DU  
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le jeudi **25 octobre 2018 à 20h00'** à la Maison Communale, Place Communale, 6 à Anhée.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

**ORDRE DU JOUR :**

*Première – ~~deuxième~~ – ~~troisième~~ convocation.*

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.

ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3 ...

ART.L1122-15. Le Conseil est présidé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt la séance.

**En séance publique :**

- 1° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2° Arrêtés de police : ratification
- 3° intercommunale AIEG-assemblées générales ordinaire et extraordinaire : décisions
- 4° Intercommunale ORES Assets-assemblée générale ordinaire : décisions
- 5° Budget 2019 de l'Eglise Protestante de Namur : avis
- 6° Fabrique d'église de Bioul – modification budgétaire n°1/2018 : approbation
- 7° Budget 2019 de la Fabrique d'église de Bioul : approbation
- 8° Fabrique d'église d'Annevoie : modification budgétaire n° 1/2018 : approbation
- 9° Budget 2019 de la Fabrique d'église d'Annevoie : approbation
- 10° Budget 2019 de la Fabrique d'église d'Anhée : approbation
- 11° Budget 2019 de la Fabrique d'église de Denée : approbation
- 12° Budget 2019 de la Fabrique d'église de Haut-Le-Wastia : approbation
- 13° Budget 2019 de la Fabrique d'église de Sosoye : approbation
- 14° Budget 2019 de la Fabrique d'église de Maredret : approbation
- 15° Budget 2019 de la Fabrique d'église de Warnant : approbation
- 16° Règlement redevance sur la modification de prénom : décisions
- 17° Modifications budgétaires n°2/2018 : décisions
- 18° Ecoles communales-attribution du capital-périodes au niveau du primaire et organisation du niveau maternel pour l'année scolaire 2017/2018 : décisions
- 19° Fixation du tarif pour la fourniture des repas scolaires aux élèves dans les écoles communales de l'entité : décisions
- 20° Accueil Temps Libre : rapport d'activité 2017-2018 : information
- 21° Accueil Temps Libre : plan d'action annuel 2018-2019 : information
- 22° Installation du Wifi à l'école communale de la Molignée – marché public : décisions
- 23° Vente de deux véhicules du service technique : accord définitif
- 24° Parcelles sises à Bioul, rue Sur-Les-Dos-remise en location : décisions
- 25° Programme Communal de Développement Rural-rénovation du four à pain, Place d'Annevoie-conclusion d'un bail emphytéotique : décision définitive
- 26° Location d'un étang à Bioul : décision définitive
- 27° Vente d'une portion de chemin désaffectée à Maredret : décision de principe

- 28° Vente d'une parcelle boisée à Maredret : décision de principe  
29° Plan d'urgence et d'intervention : désignation du responsable communal de la planification d'urgence (PLANU)  
30° Asbl « Les Territoires de la mémoire-convention de partenariat : décisions  
31° Coût-vérité budget 2019-taux prévisionnel de couverture des déchets : décisions  
32° Projet-pilote « Prime retour sur les canettes usagées » : convention de collaboration : décisions

**A huis clos :**

Personnel enseignant :

- 33° Demande de fin anticipée d'interruption de carrière partielle à raison d'1/4 temps : décisions  
34° Démission d'une maîtresse d'éducation physique définitive : décisions  
35° Mise en disponibilité par défaut d'emploi et réaffectation temporaire d'une institutrice maternelle au 1<sup>er</sup> octobre 2018 : décisions  
36° Mise en disponibilité par défaut d'emploi et réaffectation temporaire d'une institutrice maternelle au 1<sup>er</sup> octobre 2018 : décisions  
37° Mise en disponibilité pour cause de maladie-professeur d'éducation physique : décisions  
38° Personnel enseignant : octroi d'un congé pour exercer provisoirement une fonction de promotion dans l'enseignement : ratification  
39° Rapport d'évaluation d'une directrice d'école stagiaire en fin de première année de stage-remarques  
40° Désignations temporaires : ratification.

Par le Collège,

La Directrice générale,  
Françoise Septon.

Le Bourgmestre,  
Luc Piette.